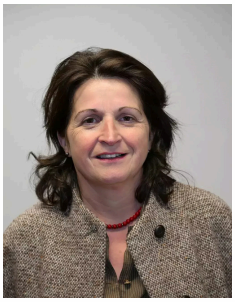
Lettre d'informations n° 4 - novembre-décembre 2026

Martel'Actu

Édito



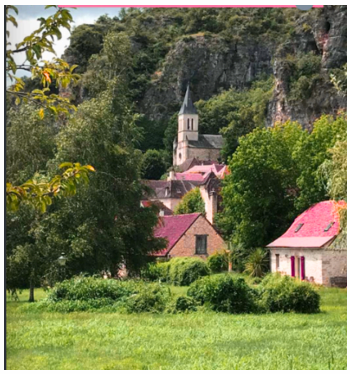


Chères Martelaises, chers Martelais,

Voici déjà le quatrième numéro de Martel'Actu, qui nous accompagnera jusqu'à la fin de l'année. Au fil de ces pages, vous retrouverez les informations de la commune, les travaux en cours, les projets et les événements qui marqueront la vie martelaise au cours des prochaines semaines.



Novembre s'installe à Martel.
L'automne nous offre encore ses dernières couleurs, mais les jours raccourcissent et l'hiver n'est plus très loin. C'est aussi un mois où le souvenir et la mémoire trouvent naturellement leur place, avant que nos regards ne se tournent peu à peu vers décembre.
À cette période de l'année, Martel change de rythme. Quelques volets se ferment pour l'hiver, les rues deviennent plus tranquilles…
On pourrait presque croire que la ville commence à s'endormir.



Et pourtant, en coulisses, décembre se prépare déjà.
Agents municipaux, bénévoles, élus et membres de l'association des commerçants sont à pied d'œuvre : on imagine, on organise, on décore… tout en gardant encore quelques secrets.
Du 12 décembre au 3 janvier, « Un Noël à Martel » proposera plusieurs rendez-vous pour petits et grands.
Encore un peu de patience avant de découvrir le programme complet… D'ici là, retenez une date : samedi 12 décembre dès 18 h, retrouvons-nous place Ramet pour le lancement des festivités !



J'espère vous serez nombreux à nous rejoindre pour partager ce moment de fête. Noël a ce joli pouvoir de faire briller les yeux des enfants et de nous rappeler que l'émerveillement n'a pas d'âge.
Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Conseillère municipale déléguée
Sandrine BERGOUGNOUX

Directeur de la publication : Yannick Oubreyrie
Rédactrice en chef : Marie-Christine Vandekerckove
Rédaction : Le maire, les adjoints, les membres de la commission communication
Photos : J. Mordret, C. Guinot - Création et illustrations : Canva

Actualités municipales

Budget participatif : la démarche est lancée !

En octobre, la municipalité a lancé son premier budget participatif, une nouvelle démarche destinée à associer les habitants à la réalisation de projets pour la commune de Martel.

Le principe est simple : pour cette première édition, la commune prévoit une enveloppe budgétaire comprise entre 5 000 et 10 000 € TTC pour réaliser un ou deux projets imaginés, proposés et choisis par les habitants.

Vous avez une idée pour la commune de Martel ? Un projet qui pourrait améliorer le cadre de vie, répondre à un besoin ou profiter au plus grand nombre ? Cette démarche est la vôtre !



Jusqu'au 31 décembre 2026, vous pouvez proposer votre projet à l'aide du formulaire disponible sur www.martel.fr ou à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez également le règlement et un livret de présentation détaillant les conditions de participation, les différentes étapes du budget participatif et son calendrier.

Les propositions seront ensuite examinées afin de vérifier qu'elles respectent les critères du règlement et qu'elles peuvent être réalisées. Les projets recevables seront soumis au vote des habitants, du 1er mars au 1er avril 2027.

À l'issue de cette consultation, un ou deux projets pourront être retenus, selon les résultats du vote et dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue.

N'hésitez pas à faire connaître cette démarche autour de vous et à encourager vos proches à participer ! Et maintenant, place aux idées !

Travaux / Projets

La médiathèque s'agrandit

Les travaux commenceront début novembre et devraient durer environ trois mois.



Ils prévoient l'intégration d'un espace attenant à la médiathèque, permettant d'augmenter sensiblement sa superficie. Cette extension accueillera notamment des expositions, une salle de réunion ainsi qu'un coin cuisine.

Le montant de l'opération s'élève à 51 697,71 € HT.

Pendant toute la durée du chantier, la médiathèque restera ouverte aux horaires habituels.

Travaux / Projets

Falaises de Gluges - la sécurisation se poursuit

Après une première intervention réalisée au printemps, la deuxième phase de sécurisation des falaises de Gluges a débuté le 28 septembre dernier, pour une durée d'environ six semaines.
Cette nouvelle étape porte notamment sur le traitement de cinq instabilités jugées prioritaires.
D'un montant de 220 000 € TTC, les travaux sont réalisés par l'entreprise RTS, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Hydrogéotechnique.



L'éclairage public passe progressivement aux LED

De nouveaux travaux de modernisation de l'éclairage public vont être réalisés à Martel. Début décembre, les luminaires des rues autour de la Callopie seront remplacés par des équipements LED.
Cette nouvelle étape permettra de poursuivre la modernisation de l'éclairage public de la commune, avec des équipements moins énergivores et mieux adaptés aux besoins actuels.
Les travaux seront réalisés par Ineo sous la maîtrise d'oeuvre de TE46.

Événements / Vie locale

Cérémonie officielle



Mercredi 11 novembre – 11h00
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, de la Victoire et de la Paix, et hommage à tous les « Morts pour la France ».
Rassemblement place des Consuls (mairie), suivi d'un défilé jusqu'à la place de la Rode.
Discours et dépôt de gerbes au monument aux morts.
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi au palais de la Raymondie.

Animations portées par vos élus



Mardi 17 novembre : 20h30 Palais de la Raymondie
Ciné Lot - projection du film Fjord, de Cristian Mungiu, avec Sebastian Stan, Renate Reinsve et Lisa Carlehed. Durée : 2 h 26.



Du samedi 12 décembre au dimanche 3 janvier 2027 : "Un Noël à Martel".
Retrouvez prochainement le programme complet des animations sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux de la commune.



Samedi 19 décembre : Palais de la Raymondie
Premier marché aux truffes.

Infos pratiques

De nouvelles poubelles dans l'espace public

Des poubelles de rue ont été installées par les agents des services techniques en différents points de la commune : route de Turenne, à proximité de la médiathèque, place de l'Église, au parc Monti et devant la boulangerie.
Elles viennent compléter celles déjà en place afin d'encourager les bons gestes et d'éviter que des déchets soient jetés à terre, contribuant ainsi à la propreté de la commune.

Des passages piétons plus visibles la nuit

Annoncés cet été, les plots lumineux bleus destinés à sécuriser les traversées de Martel sont désormais en place.
Installés par les agents des services techniques de la commune, ils s'allument dès que la luminosité diminue et permettent de mieux signaler les passages protégés. Leur lumière bleue attire l'attention des automobilistes et les invite à redoubler de vigilance à l'approche de ces zones de traversée. Ce nouvel aménagement contribue ainsi à renforcer la sécurité des piétons et à rendre leurs déplacements plus sûrs.
Un dispositif simple et discret le jour, qui prend tout son sens à la tombée de la nuit.



Poussons la porte de la mairie…

9 h. Une habitante vient retirer son passeport, un futur marié se renseigne, un artisan dépose une déclaration de travaux… et le téléphone sonne déjà !
L'accueil des habitants est la partie la plus visible du travail de l'équipe administrative. Mais, dans les bureaux, bien d'autres missions rythment les journées.
État civil, élections, urbanisme, préparation des conseils municipaux, suivi des budgets et des projets communaux, gestion des salles ou encore information municipale : autant de tâches qui participent au fonctionnement quotidien de la commune.
Depuis juillet 2023, un nouveau service est également proposé : les demandes de cartes d'identité et de passeports. À ce jour, 3 805 dossiers ont déjà été instruits, permettant aux habitants d'effectuer leurs démarches à proximité de chez eux.

Derrière chaque demande, un travail parfois méconnu

Une formalité qui paraît simple peut nécessiter des recherches, des vérifications réglementaires ou l'intervention de plusieurs interlocuteurs. Certaines situations se règlent rapidement, tandis que d'autres exigent des procédures plus complexes et des délais qui ne dépendent pas toujours de la mairie. C'est un métier qui demande rigueur, polyvalence et capacité d'adaptation.
Quatre agents, une multitude de missions et un même objectif : assurer au quotidien un service public de proximité, au plus près de la vie des habitants.